



Compte-rendu FO du CCE du 27 MAI 2010

Toutes les organisations syndicales étaient présentes à ce CCE du 27 MAI 2010 à FRANCHEVILLE sauf la CGT qui a fait lire par la secrétaire du CCE une déclaration.

Il est à signaler que les dates de réunion CCE ont du mal à se planifier, pour la dernière réunion du 27 MAI 2010, vos représentants du personnel ont été prévenus moins d'une semaine avant le début de la réunion (Bonjour l'organisation).

1/ INFORMATION sur le projet TBO (PAM & RECEPTION).

- ✓ La transformation BACK OFFICE a pour objectif de simplifier virtuellement les tâches en magasin, de supprimer certaines tâches ou de les automatiser.

- ✓ **TBO RECEPTION**
- ✓ La réception est désormais décomposée en 4 phases successives
- ✓ Accueil chauffeur, Déchargement, Contrôle de la marchandise, Validation de la livraison.
- ✓ 1 : Accueil Chauffeur (la livraison entrepôt Logistique) :
l'agent de sécurité enregistre le camion dans ATICA et lui rattache le numéro de plomb.
- ✓ Accueil Chauffeur (la livraison directe) :
L'agent de sécurité Carrefour enregistre le camion dans ATICA et lui rattache les commandes.
- ✓ 2 / Le déchargement des camions logistiques :
Le réceptionnaire flashe les palettes à l'aide d'un scanner, le système alors indique si la réception est complète ou pas à la fin du flashage.
- ✓ 3. Le déchargement des livraisons directes :
Le réceptionnaire vérifie la présence des bons de livraison et compte les colis déjà triés et identifiés par la logistique.
- ✓ 4 / Le contrôle détail logistique :
La marchandise est transférée directement en réserve ou sur la surface de vente.
- ✓ 5. Le contrôle détails fournisseurs directs :
Le réceptionnaire connaît les fournisseurs qu'il doit contrôler grâce à l'outil de suivi des conformités fournisseur. Les produits non commandés sont immédiatement identifiés et refusés. Les fournisseurs garantis ne sont pas contrôlés.

- ✓ 6 .La validation des livraisons logistiques :
A la fin du déchargement du camion, le réceptionnaire valide la réception, les BLI rattachés au numéro de plomb saisi par la sécurité s'intègrent automatiquement.
- ✓ 7. La validation des livraisons directes :
Le réceptionnaire, après contrôle détail de la marchandise décharge le scanner, seul la marchandise reçue est commandée est acceptée. Il envoie le compte-rendu de scanner et la fiche de non-conformité au fournisseur. Dans le cas des fournisseurs garantis, la validation se fait automatiquement par rapprochement entre la facture et la commande.
- ✓ L'ensemble de ces nouvelles tâches ont été détaillées et redéfinies en fonction des 4 phases successives (accueil chauffeur, déchargement du camion, contrôle détail de la marchandise et validation de la livraison).
- ✓ Cette analyse a permis pour Carrefour au niveau du groupe HYPARLO de définir un nouvel objectif par magasin.
- ✓ Tableau des effectifs concernés par le projet TBO RECEPTION. (catégorie employé).
- ✓ Chaque magasin a remis au 1^{er} avril 2010 à la DRS CARREFOUR un déclaratif magasin
- ✓ 60 personnes au niveau du groupe ont été recensés pour un équivalent temps plein de 56.5 personnes.
- ✓ Carrefour souhaite conserver au niveau de la réception 52.4 personnes soit un écart de 4.1 personnes que l'on devra reclasser en magasin.
- ✓ **TBO PAM**
- ✓ Suite à une analyse de l'ensemble des tâches Carrefour a constaté qu'il était nécessaire de simplifier et d'optimiser le travail réalisé au sein des magasins et par conséquent supprimer des tâches ainsi que des emplois.
- ✓ Au sein du PAM : 4 grands thèmes sont traités :
- ✓ THEME COMPTA. APPRO. ABC. ET SI.
- ✓ Thème compta :
A la fin du déchargement du camion, le réceptionnaire valide la réception, les BLI rattachés au numéro de plomb saisis par le service sécurité s'intègrent automatiquement.

- ✓ Thème APPRO :
La plupart des commandes sont automatiques et dans certains cas, ce sont les managers qui modifient eux-mêmes les propositions de commandes.
- ✓ THEME SI (Informatique) :
Les maintenances utilisateurs et les installations des applications bureautiques sont centralisés.
- ✓ THEME ABC :
Les tâches d'alimentation sont automatisées et intégrées directement dans ATICA.
- ✓ Suite à cette analyse détaillée, CARREFOUR a recalculé le temps nécessaire pour réaliser ces tâches, chaque tâche a été qualifiée comme soit fixe soit variable (en fonction du nombre d'articles devant être détenus).
- ✓ 4 groupes de magasins ont été constitués en fonction du nombre d'articles à l'assortiment : <60 000 : 60 000<x<50 000 : 50 000<x<40 000, :<40 000.
- ✓ Toutes les tâches au niveau du PAM ont été répertoriées.
- ✓ TABLEAU DES EFFECTIFS CONCERNES PAR LE PROJET TBO PAM :
- ✓ Un déclaratif par magasin a été remis à CARREFOUR au 1° AVRIL 2010.
- ✓ Un effectif au niveau du groupe HYPARLO de 58 personnes au niveau du PAM a été recensés pour un effectif à temps complet de 47.3 personnes.
- ✓ Le projet TBO PAM HYPALO fonctionnera avec un effectif à temps complet de 27.2 personnes soit un écart de 20 personnes qu'il faudra repositionner.

TBO – METIERS DECLARES SENSIBLES

- ✓ Les métiers énumérés ci-après concernant 118 personnes (60 à la réception et 58 au PAM) sont déclarés métiers sensibles durant le temps nécessaire au repositionnement des salariés concernés.
- ✓ Equipier de vente affecté au service réception, assistant réception affecté au service réception, conseiller de vente affecté au service réception, assistant administratif et comptable affecté au soit à la réception ou au PAM, conseiller administratif et comptable affecté au service réception ou au PAM, animateur de service affecté au PAM ou à la réception.
- ✓ Soit une réduction d'effectif équivalente à 4.1 ETC pour TBO réception et 20.2 ETC pour TBO PAM.

- ✓ A ce titre, ces emplois rentrent dans le dispositif de l'accord groupe GPEC conclu le 6 février 2009.

- ✓ TBO MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

- ✓ La GPEC sera mise en œuvre à l'issue de la procédure d'information et de consultations des CCE et des CE concernés jusqu'au 31 décembre 2010.

- ✓ La mise en œuvre du projet sera progressive

- ✓ L'ensemble des salariés concernés par ce projet devront être reçus collectivement pour les informer de ce projet , dans ce cadre la direction CARREFOURT garantit une solution de repositionnement interne à l'ensemble des collaborateurs.

- ✓ 1 : LES PARCOURS DE MOBILITE INTERNE

- ✓ Le repositionnement interne sur une meme fonction au sein d'un autre site ou sur une fonction similaire.

- ✓ Le repositionnement interne sur une fonction accessible par une adaptation des compétences

- ✓ La reconversion professionnelle individuelle

- ✓ 2.LES ETAPES DU PARCOURS DE MOBILITE INTERNE.

- ✓ L'aide à l'orientation et au choix

- ✓ La formation ; Actions d'adaptation, bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, actions individualisées ou collectives de formation.

- ✓ L'intégration dans la nouvelle fonction

- ✓ La période d'adaptation.

- ✓ 3.GARANTIES SOCIALES.

- ✓ Reprise de l'ancienneté, principe de rémunération (indemnité différentielle, contrat de travail).

- ✓ 4.MOBILITE GEOGRAPHIQUE.

- ✓ Par mobilité géographique, il est entendu une mobilité vers un poste situé à plus de 30 km ou à une heure de trajet du domicile du salarié entraînant un allongement de la distance ou de la durée du trajet .
- ✓ 5. ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE.
- ✓ Aide à la décision
- ✓ Prise en charge des frais durant la période d'adaptation
- ✓ Mesures après mutation définitive sans déménagement (modalité de prise en charge du cout supplémentaire du transport. Indemnités de sauvegarde de l'emploi : 1 mois de salaire mensuel brut.
- ✓ Mesures après mutation définitive avec déménagement :
Aide à la recherche de logement. Indemnité forfaitaire de double résidence. Prise en charge du déménagement. Indemnité et aide à l'installation .Aide à l'emploi du conjoint. Indemnité de sauvegarde de l'emploi : 3 mois de salaire brut mensuels.

Pour le syndicat FO CARREFOUR groupe HYPARLO, ce projet n'a qu'un but réduire encore un peu plus les frais de personnels des magasins (on annonce 500 suppressions de poste sur le national).

Quels postes Carrefour pourra proposer aux 24 personnes qui au plus tard le 31 décembre 2010 chez HYPARLO quitteront avec regret leurs postes alors que nous avons dans chacun de nos magasins les pires difficultés à reclasser les salariés ne pouvant plus travailler sur leurs postes de travail.

Pourquoi CARREFOUR ne souhaite accéder à la proposition de FO CARREFOUR HYPARLO de mettre en œuvre la procédure mobilité externe ?

Le syndicat FO CARREFOUR HYPARLO mettra tout en œuvre pour défendre les intérêts des 118 personnes concernés par ce projet « Tueurs d'emplois TBO ».

Prochain CCE LE 16 JUIN 2010 A VAULX EN VELIN

P/ LE SYNDICAT FO CARREFOUR GROUPE HYPARLO

MR BRAHMI AHMED RS FO CCE CARREFOUR GROUPE HYPARLO

Fait le 5 JUIN 2010